

Résumé des normes et des modalités d'évaluation des apprentissages

École : NOTRE-DAME-DU-SACRÉ-CŒUR

Enseignement primaire

Classe 901

Année scolaire 2022-2023



Voici des informations concernant l'évaluation des apprentissages de votre enfant et la communication des résultats au cours de l'année scolaire 2022-2023.

Première communication écrite

- Commentaires sur les apprentissages et le comportement de votre enfant
- Elle comporte des commentaires sur la manière dont votre enfant amorce son année scolaire sur le plan de ses apprentissages et de son comportement. Elle sera remise aux parents par courriel dans la **semaine du 14 octobre 2022.**

Bulletin 1

- Étape 1 : 31 août au 11 novembre 2022.
- Le bulletin sera remis en ligne le 17 novembre 2022. Les parents désireux de rencontrer l'enseignante pourront le faire dans la soirée du 17 novembre 2022 et possiblement dans la journée du 18 novembre 2022, selon l'heure de rendez-vous donnée. Notez, pour chaque élève de la classe 901, un plan d'intervention révisé en compagnie des parents est prévu en octobre ou en novembre 2022. Pour les parents qui préféreront se déplacer qu'une seule fois, il sera également possible de discuter du bulletin lors de cette rencontre.

Bulletin 2

- Étape 2 : 14 novembre 2022 au 24 février 2023
- Bulletin remis en ligne aux parents le 15 mars 2023. Des rendez-vous téléphoniques pourront être pris pour la journée du 20 mars 2023.

Bulletin 3

- Étape 3 : 6 mars au 23 juin 2023.
- Bulletin remis en ligne aux parents au début du mois de juillet 2023.

Dans chacune des disciplines, des tâches permettant de vérifier l'acquisition et l'utilisation des connaissances seront proposées aux élèves. Le tableau ci-dessous présente les types de tâches permettant d'évaluer les apprentissages dans les différentes disciplines ainsi que les éléments qui feront l'objet d'une consignation à chaque bulletin scolaire.

Les tâches demandées dans chacune des disciplines sont adaptées au niveau d'apprentissage de votre enfant. Ce dernier a été établi dans son plan d'intervention.

Discipline	Tâches	Compétence	Bulletin		
			1	2	3
Français	Tâches portant sur la connaissance des correspondances lettres-sons, reconnaissance globale de certains mots fréquents, lecture et	Lire 50%	x	x	x
		Écrire 30%		x	x

	compréhension de phrases ou de courts textes, entrevues de lecture, rédaction de phrases supportées d'images ou de courts textes, échanges verbaux présents dans la vie courante, etc.	Communiquer oralement 20%		x	x
Mathématique	Évaluations nécessitant une mobilisation de quelques concepts appris (Ex. : reconnaître l'opération à effectuer dans un problème donné, représenter cette situation à l'aide de dessins) Tâches portant sur la connaissance et la compréhension des nombres (Ex. : nommer, dénombrer, comparer, ordonner, décomposer, etc.)	Résoudre une situation problème 20%		x	x
		Utiliser un raisonnement mathématique 80 %	x	x	x
Anglais	Chansons, comptines, jeux, histoires, couleurs, chiffres, etc.	Communiquer oralement		x	x
		Comprendre des textes lus et entendus		x	x
Éthique et culture religieuse	Partage de points de vue et réflexions sur des questions éthiques, connaissances liées aux cultures religieuses, identification de règles et de valeurs qui favorisent le vivre-ensemble.			x	x
Arts plastiques, Musique	Création, appréciation d'une œuvre, interprétation d'une œuvre musicale, utilisation de techniques.			x	x
Éducation physique et à la santé	Application de techniques et de stratégies, élaboration de plans d'actions. Production et présentation de chorégraphies et d'enchaînements d'actions. Élaboration d'un plan de pratique d'activités physiques et d'amélioration de ses habitudes de vie.			x	x

Commentaires sur les apprentissages

Dans chacune des disciplines, un espace est réservé au bulletin pour la consignation de commentaires en lien avec les forces, les défis et les progrès de votre enfant. L'enseignant utilisera cet espace au besoin pour vous donner quelques explications sur les résultats indiqués. Par ailleurs, différents moyens sont utilisés par les enseignants pour favoriser les échanges réguliers avec les parents :

Feuilles de route et les suggestions hebdomadaires d'études et d'exercices;

Appels téléphoniques;

Travaux envoyés à la maison, etc.

Commentaires sur certaines compétences non disciplinaires au bulletin scolaire

Les compétences suivantes font l'objet de commentaires qui permettent de vous informer de certains comportements et attitudes de votre enfant en classe. Ces commentaires sont inscrits au bulletin des étapes 1 et 3 de l'année scolaire.

Organiser son travail : étape 1 et 3

Travailler en équipe : étape 1 et 3

Pour obtenir plus d'informations en ce qui concerne les modalités d'évaluation et de consignation des résultats, n'hésitez pas à consulter l'enseignant(e) de votre enfant. Il lui fera plaisir de répondre à toutes vos questions.

Melisa Langlois, directrice